Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Basse-Terre, le 20 juillet 2025

À l'attention de

Monsieur le Président du Conseil Régional

Et

Monsieur le Président du Conseil Départemental

Objet : **Mission de préfiguration relative à la mise en œuvre de blocs de compétences cohérents entre la collectivité Régionale et Départementale**

Messieurs les Présidents,

Par courrier en date du 23 juin 2025, adressé par Monsieur le Président du Conseil Départemental, exerçant en sa qualité de Président du Congrès, nous avons été officiellement missionnés pour conduire une réflexion approfondie sur la structuration et la clarification des blocs de compétences entre la Collectivité Régionale el la Collectivité Départementale.

Nous avons accepté cette mission, conscients qu'une meilleure lisibilité, une articulation cohérente et une complémentarité renforcée des politiques publiques constituent des enjeux déterminants pour renforcer l'efficacité à court terme de l'action territoriale de notre archipel.

Dans cette perspective, et sous l'égide du Président du Congrès, il nous revient d'animer les travaux d'un groupe de réflexion transversal, placé sous la responsabilité de la commission ad hoc en charge des travaux de la préparation du congrès.

Afin de permettre l'ouverture effective de cette mission, nous sollicitons la désignation d'interlocuteurs référents au sein de chacune des deux collectivités. Leur mobilisation sera essentielle pour garantir la fluidité des échanges et nourrir le processus de travail.

À titre préparatoire, nous vous remercions également de bien vouloir nous transmettre les éléments suivants :

- Les organigrammes correspondant aux six blocs de compétences identifiés lors du dernier Congrès (culture, sport, tourisme, éducation, habitat, routes);
- Les données budgétaires afférentes à ces blocs, en fonctionnement et en investissement
- Les effectifs mobilisés et répartitions internes ;
- La cartographie des équipements et services concernés ;
- La liste des élus référents ou présidents de commissions thématiques associées.

Forts de ces éléments, nous serons plus à même de vous présenter nos propositions visant à la constitution du comité de pilotage et ses modalités de fonctionnement afin de construire un calendrier de travail adapté, et de mobiliser les ressources et moyens nécessaires, notamment l'appui d'un secrétariat technique pour l'organisation des réunions et le suivi des travaux.

Dans l'attente de votre retour, nous vous prions d'agréer, Messieurs les Présidents, l'expression de notre haute considération.

André ATALLAH

Maire de Basse-Terre

Élie CALIFER

Député de la Guadeloupe